

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA VILLE DE CACHAN RECOIT SA 4^e FLEUR **Cérémonie officielle de remise des prix le 24 février 2016**



Mercredi 24 février à 15h au Pavillon d'Armenonville à Paris, à l'occasion de la cérémonie officielle de remise des prix, la Ville de Cachan se verra remettre le label 4^e fleur, la plus haute distinction attribuée par le Conseil national des villes et villages fleuris.

Après l'annonce en octobre 2015, l'heure est à la récompense ! La ville de Cachan s'apprête à recevoir officiellement sa 4^e fleur, un label qui récompense la commune pour la qualité de son cadre de vie paysager et le fleurissement de ses espaces publics. Un couronnement qui participe ainsi à renforcer l'image d'une ville accueillante, à l'urbanisme apaisé et respectueuse de son environnement, et qui contribue à améliorer la qualité de vie des habitants.

Un patrimoine naturel et des aménagements paysagers récompensés

Pour ce label, la Municipalité a fait valoir la qualité, l'entretien et la valorisation des 45 hectares de parcs, jardins partagés, vignes et espaces verts de la ville, où s'épanouissent harmonieusement de nombreuses essences d'arbres et de végétaux. Les aménagements paysagers réalisés sur les rives de la Bièvre, dans un quartier renouvelé, avec la mixité des habitats affirmée, ont également retenus l'attention du jury, tout comme la propreté des rues, les aqueducs et les fontaines de la ville, qui participent à sa beauté et au bien-être des habitants.

Des actions déterminantes en faveur du développement durable

Le jury a également été séduit par les nombreuses actions menées par la Ville en faveur de l'environnement et du développement durable. La gestion raisonnable des ressources naturelles, l'engagement dans une démarche « zéro phyto », la préservation de la biodiversité, l'aménagement d'hôtels à insectes et de ruches, la création ancienne et le développement de réseaux de géothermie, la multiplication des modes de circulation doux et moins polluants (pédibus, Vallouettes, Autolib' et bientôt Vélib'), le plan de préservation du bruit, le tri sélectif et la réduction des déchets en sont quelques exemples.

Des efforts collectifs valorisés

Ce label, qui souligne l'investissement des agents des espaces verts, de la propreté de la ville et de l'ensemble du personnel municipal qui oeuvrent toute l'année pour préserver et améliorer le cadre de vie de la Ville, salut également l'implication des habitants, par le respect des règles du civisme et leur participation aux rendez-vous éco citoyens, comme le concours des jardins et des balcons fleuris, la Fête de la Nature, la Fête des jardins, la Ferme à la ville, les Vendanges en fêtes et bien d'autres.

A noter que Cachan est la 4^e ville du département du Val-de-Marne à recevoir cette distinction.

Cérémonie officielle de remise du label 4^e fleur de la ville de Cachan

Mercredi 24 février à 15 heures

Au Pavillon d'Armenonville, Allée de Longchamp à Paris

Contact presse – Valérie Depret

01 49 69 69 99 / valerie.depret@ville-cachan.fr